

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 157-SCE-357

concernant le projet de création d'un certificat en droit général

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 157^e réunion tenue le mardi 27 août 2024 à 9 h, en visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'un certificat en droit général;

ATTENDU la résolution UQO-DD-022-0093 de l'assemblée départementale du Département de droit concernant l'adoption des descriptifs de cours du certificat en droit général;

ATTENDU la résolution UQO_MCIDT_14 du conseil de module de droit concernant le projet de création du certificat en droit général;

ATTENDU les précisions apportées par madame Adeline Audrerie, directrice du Module de droit et professeure au Département de droit;

ATTENDU la modification suggérée par les sous-commissaires concernant le titre de certains cours;

ATTENDU que la proposition d'ajout d'une ressource professorale sera traitée conformément au processus habituel d'attribution des postes de professeur·es et ne constitue pas une condition à l'ouverture du programme;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Carl Bouchard, appuyée par madame Farida Djoudi,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un certificat en droit général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 157-SCE-358

concernant le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en génie informatique (7643)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 157^e réunion tenue le mardi 27 août 2024 à 9 h, en visioconférence.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

ATTENDU le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en génie informatique (7643);

ATTENDU la résolution 2024-CMG-043 du conseil de module de l'ingénierie concernant l'approbation du rapport d'évaluation du programme de baccalauréat en génie informatique (7643) de l'UQO et les recommandations qui en découlent;

ATTENDU les précisions fournies par monsieur Ahmed Lakhssassi, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Farida Djoudi, appuyée par monsieur Raef Gouiaa,

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER que le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en génie informatique (7643) satisfait aux exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

DE RECOMMANDER à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en génie informatique (7643).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 157-SCE-359

concernant le projet de modification de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts (1833, 1834, 1961, 1962)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 157^e réunion tenue le mardi 27 août 2024 à 9 h, en visioconférence.

ATTENDU la résolution 411-CE-3335 de la commission des études du 18 janvier 2024 concernant le dossier d'évaluation périodique de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts (1833, 1834, 1961, 1962);

ATTENDU le projet de modification de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts (1833, 1834, 1961, 1962);

ATTENDU la résolution CP-2EdAC-2024-05-10-1 du comité de programme de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts du 10 mai 2024 approuvant le projet de modification du programme;

ATTENDU les résolutions 20240516-001-APÉDAC-697, 20240516-001-APÉDAC-698 et 20240516-001-APÉDAC-700 de l'assemblée professorale de l'École des arts et cultures du 16 mai adoptant les descriptifs des nouveaux cours et des cours modifiés;

ATTENDU les précisions apportées par madame Mélanie Boucher, responsable de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Laberge, appuyée par monsieur Pierre-Paul Morin,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études l'approbation du projet de modification de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts (1833, 1834, 1961, 1962).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études